

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 31 MAI 2018

Présents : M. ARCHAMBAULT, maire, Mr MALECOT adjoint, Mmes BERTON, ROBERT adjointes, Mmes GUERIN, RICHARD, Mrs AUGEARD, BODIN, BONTEMPS, GUYON, REIGNIER

Absente : Mme RAKOTOZAFY

Secrétaire : Mme GUERIN

TRAVAUX 2018

Le conseil accepte les devis suivants :

- Travaux carrelage faïence de la cuisine du logement 4bis rue du château : entreprise JULIEN Geoffrey pour un montant de 3008€14 TTC
- Travaux de reliure des anciens registres des délibérations du conseil municipal de 1843 à 1950 et du bureau d'aide sociale de 1894 à 2016 : Atelier Mme CAUCHY pour un montant de 1103€91 TTC
- Prestation d'un hydrogéologue pour l'interprétation des résultats d'analyse du suivi de la qualité des eaux souterraines en aval de l'ancienne décharge communale pour un montant de 924€TTC.

Enfouissement de réseaux :

- Suite à l'enquête réalisée par SOREGIES auprès des habitants sur une éventuelle desserte en gaz lors des travaux d'enfouissement de réseaux en centre bourg (rue de la mairie, rue de la venelle, rue de l'aumônerie), le taux de rentabilité entrainerait un trop important coût en reste à charge à la commune. Le conseil décide qu'il n'y aura pas de création de réseau gaz sur ce secteur.
- SOREGIES propose à la commune dans le cadre de travaux d'enfouissement d'une partie du réseau électrique dans le village de « crué », la mise en souterrain de l'éclairage public. Le conseil donne son accord de principe pour prévoir 2 nouvelles lampes dans le cadre de ces travaux, et reste donc en l'attente du devis estimatif avant validation définitive.

AFFAIRES SCOLAIRES : rentrée de septembre 2018

Service de garderie périscolaire : Le maire expose au conseil les modalités de l'enquête faite auprès des familles sur l'utilisation d'un service de garderie périscolaire à la prochaine rentrée.

73 questionnaires distribués auprès des familles dont les enfants fréquentent l'école maternelle, auprès des familles dont les enfants en âge de scolarisation maternelle et primaire fréquentent une école hors du RPI, auprès des familles de Sammarçolles ayant des enfants nés en 2015 et nés en 2016. A savoir que les communes de Beuxes et Messemé ont également effectué la même démarche.

Pour Sammarçolles, sur 73 questionnaires, retour de 10.

CONVENTIONS ET AVENANTS

Le conseil donne son accord pour :

- Signature d'un avenant de modification pour suppression de la retenue de garantie sur le marché « lot 2 prélèvement et analyse des eaux du piezomètre »
- Signature d'une convention d'accompagnement pour la rénovation énergétique du patrimoine bâti
- Signature de la convention de remboursement pour la participation à 50% de la commune sur les frais de prestation d'accès et services du Système d'Information Géographique (données informatiques cadastrales)

DIVERS

Tarif location de la salle des fêtes : Suite à la demande de location pour des périodes supérieur à un week-end, il est décidé de créer un tarif pour « jour supplémentaire » au montant de 50€ par jour.

A Sammarçolles le 6 JUIN 2018

Le maire

ARCHAMBAULT William